

LEVIS, OCTOBRE, 1913.

VOL. XIX---No. 10

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHEOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Qui manet in patria et patriam cognoscere tenet
Is a. in non civis sed peregrinus erit.*



LEVIS
PIERRE. GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. XIX LEVIS-OCTOBRE- 1913 No. 10

Saint-Etienne de Beaumont

(SUITE ET FIN)

Monckton, avec ses troupes, s'avança sur la pointe de Levy. Les habitants de Beaumont dispersés en tirailleurs le long de la route, firent un feu d'enfer sur la colonne en marche.

Pauvres habitants ! vous deviez payer chèrement votre patriotisme et votre dévouement au roi ! Pendant six longs mois, vous fûtes les victimes d'une soldatesque sans pitié. Vos maisons furent incendiées, vos champs dévastés, vos bestiaux et vos récoltes enlevés. Pendant ce temps là, vous viviez dans le bois, à la mode sauvage, vous nourrissant de racines, sans secours, sans abri.

Aux approches de l'hiver, des émissaires vous apprirent que Québec était tombé et que vous n'aviez plus qu'à compter sur la pitié des vainqueurs. Avec quel déchirement d'âme

vous dûtes reprendre le chemin de vos demeures désolées ? Combien étaient tombés, le long des sentiers perdus, sans sépulture chrétienne, sans les consolations du prêtre, sans les adieux de la famille ! Il vous restait, au moins, un suprême refuge dans la personne de votre curé. Hélas ! celui-là même devait succomber à la suite des douleurs de l'invasion.

Le 21 mars 1754, mourut M. Charles-Nicolas Chasle, à l'âge de 61 ans. Il était curé de Beaumont depuis 1718. Il fut enterré par M. Pierre Leclerc, curé de St-Vallier, dans l'église qu'il avait fait construire et où pendant trente-six ans il avait exercé le ministère. (1)

(1) Voici les noms des prêtres officiants que l'on trouve aux registres pendant ce long règne : Joseph Voyer (20 janvier 1719), Pierre Leclair (8 avril 1723), Joseph la Rue (24 et 26 février, 9 mars et 9 juin 1725), Pierre Leclair (31 août 1729, 19 août 1731), Jean-Baptiste Guenet (14 septembre 1729), Nicolas Boucher (16 août 1730), Jacques Lelièvre (26 octobre 1730), Gastonguay (1er novembre 1733), Jean-Baptiste Saint-Pé (30 juin 1738), Jean-Baptiste Maurice (11 septembre 1740), Maurice Lacorne, récollet (26 décembre 1740, 13 avril 1741, 13 mai 1742, 5 décembre 1746, 30 septembre 1748), Louis Joseph Mercereau (16 mai 1742), Charles Barbel, récollet (29 mai 1742), Louis Philippe d'Esglis (27 septembre 1746), Charles Garreault (9 et 20 novembre, 2, 11, 17 25 et 31 décembre 1747, 3 et 30 janvier, 8, 19 et 23 février, 2 et 17 mars 1748), Pierre Chaufour (2 juillet 1748, 10 août, 29 septembre 1750, 23 mai, 18 juin

Le 21 avril 1723, Mgr de St-Vallier, alors âgé de 70 ans, bénissait dans l'église de Beaumont, le mariage de Marie-Joseph Lecours, fils de Michel Lecours et de Louise Ledran, et de Marianne, fille de Joseph Morel Boisbriant et de Marie Thivierge.

M. Gaspard Dunière succéda à M. Chasle le 2 avril 1754. Il mourut à Beaumont le 2 février 1760 et son corps repose dans l'église. Après le décès de ce prêtre, M. Bernard Sylvestre Dosque, qui desservait la paroisse depuis le 5 septembre 1759, continua d'y résider jusqu'au 16 octobre 1761.

Le 25 mars 1760, les seigneurs, les officiers de milice et les paroissiens de Beaumont décidaient en assemblée publique de donner chaque année, chacun une demie corde de bois de chauffage pour le presbytère afin d'avoir un curé. Le 25 octobre 1761, le père récollet Théodore Loiseau était chargé de la paroisse, mais il n'y fit pas un long séjour. Il ne pouvait pas prêcher, et comme il avait eu les pieds et les mains gelés, il lui était difficile d'exercer le ministère. Le père Théodore,

— — —
1752, 29 mars 1754), Antoine Marie Moraud (7 et 11 janvier 1750, 24 juin 1752), Louis Sarault (4 juin 1752, 19 février 1753) Chrétien le Chasseur, 11 août 1752.

à part ses infirmités physiques, ne paraît pas avoir été mieux doué du côté de l'intelligence. Avant de lui donner la cure de Beaumont, l'évêque lui ayant fait subir un interrogatoire sur les empêchements de mariage, il ne put y répondre. Cependant, comme il était de bonnes mœurs, ou lui permit d'exercer. Il y avait à peine deux mois qu'il était dans Beaumont qu'il reçut l'ordre, le 20 décembre 1761, d'aller prendre charge des missions de Saint-Joseph et de Sainte-Marie de la Beauce. Il partit de Beaumont le 11 janvier 1762, s'excusant de ne pas avoir obéi plus tôt, empêché qu'il avait été par la maladie et les bordées de neige (1)

De 1762 à 1765, Beaumont fut desservi tout à tour par le récollet Emmanuel Veysièrre et M. Pierre-Clément Parent. M. Parent, qui avait le défaut, paraît-il, de ne pas vouloir confesser les gens, partit au mois d'octobre 1765 pour les Ecureuils. Il fit plus tard les missions du Labrador et mourut en 1784 à Natasquawan, où il fut enterré par un enfant

(1) De 1754 à 1761, on trouve aux registres les signatures des prêtres dont les noms suivent : Pierre Chauffour (39 mai 1754, 15 octobre 1756, 7 août, 2, 17 et 8 septembre, 6, 0, 25 et 10 décembre 1758, 7 janvier au 4 février 1759, 18 février 1760), André Amplement (31 août 1756), Louis Sarault [24 février 1756, 19 août, 14 septembre 1750, 8 juin, 1 septembre 1758, 8 juillet 1760, 3 février 1761.]

de Beaumont, M. Joseph Jean Roy. Quant au récollet Veyssière, il finit par jeter le froc aux orties et mourut ministre protestant de Trois-Rivières, en 1800.

M. Antoine Lagroix, curé de Saint-Michel, desservit Beaumont de 1765 à 1778. Du 17 octobre 1778 au 26 novembre 1782, M. Charles-Joseph Brassard Deschenaux, fit les fonctions de curé, puis M. Lagroix reprit la desserte jusqu'au 24 août 1783.

M. Lagroix mourut à Saint-Michel en 1789 et fut enterré dans le cimetière de cette paroisse.

En 1773, vint demeurer à Beaumont, M. François-Louis Chartier de Lotbinière, prêtre de l'ordre de Malte. Entré dans l'ordre des récollets il était passé en France en 1748. De retour au Canada, il fut employé à l'île d'Orléans, puis se retira à Beaumont. Le 25 décembre 1773, il écrivait à son évêque une lettre dans laquelle il lui demandait pardon de sa conduite. En 1775, M. Chartier se rangea du côté des rebelles américains et il passa aux Etats-Unis l'année suivante. Il mourut dans ce dernier pays en 1784.

* * *

On se souvient encore que depuis 1765

la paroisse de Beaumont avait été desservie, à l'exception de quatre années (1778-1782), par M. Lacroix, curé à Saint-Michel. En 1783, ce fut le curé de Saint-Joseph de la Pointe de Lévy, M. Jean-Jacques Berthiaume, qui prit sa place jusque vers 1788. Ce prêtre sut s'attirer l'estime des paroissiens de Beaumont. En 1784, ceux-ci ayant appris qu'ils seraient desservis à l'avenir par M. Antoine Lamothe, vicaire de M. Lacroix, écrivaient à l'évêque pour retenir les services de M. Berthiaume dont ils louaient grandement le zèle (1). Ils disaient dans leur lettre que Lamothe ne voulait pas habiter le presbytère et exigeait qu'on allât le chercher chaque fois que l'on en aurait besoin. Il est vrai, ajoutaient-ils, que notre presbytère a été endommagé par un coup de vent au mois de janvier 1784, mais il a été réparé depuis. Pourquoi refuser de l'habiter ? Ils finissaient en disant qu'ils ne voulaient pas aller chercher M. Lamothe.

M. Lamothe desservit cependant la paroisse du 8 janvier au 5 septembre 1785. Entre temps, de 1783 à 1788, le fils du seigneur Roy, Jean-Joseph Roy, vint à plusieurs repri-

(1) Lettre du 15 octobre 1784.

ses exercer le ministère dans sa paroisse natale (1]

Le 8 octobre 1788, les pauvres paroissiens de Beaumont voyaient enfin arriver un curé nouveau dans la personne de M. Pierre-Joseph Compain, qui devait y exercer le ministère pendant dix ans jusqu'au 17 novembre 1798 [2]. M. Compain mourut curé à Saint-Antoine de Chambly en 1806. Ce prêtre avait la réputation d'être un excellent médecin. Il avait étudié cet art à Montréal

(1) Jean-Joseph Roy [2 et 6 octobre 1783, 18 et 26 septembre 1785, 15 août, 26 octobre 1786, 27 avril 1787], Jean-Jacques Berthiaume 3 octobre, 11 octobre, 6 novembre, 11 décembre 1783 au 4 octobre 1784, 26 octobre 1785 au 1er février 1786, 20 février au 12 août 1786, 15 septembre au 23 octobre 1786. 12 novembre 1786 au 22 avril 1787, 15 mai au 9 septembre, 52 octobre 1787). Antonin Lamothe, [8 janvier au 5 septembre 1785, 14 février 1786, Antoine Desforges [22 octobre 1787 au 21 septembre 1788].

(2) Noms aux registres : Pierre-Joseph-Compain (8 octobre 1788 au 10 avril 1789, 6 au 28 mai, 3 et 6 juin 1790, 28 juin 1790 au 22 avril 1791, 11 mai 1731 au 1er juin 1798, 21 juin au 19 août 1738), François-Joseph Deguise (1er mai 1789, 31 mai 1790], Bonaventure Alinotte (15 juin 1790], Jean-Baptiste Dubord [10 mai 1791], Jean-Joseph-Roy [20 juin 1798], Michel Masse [22 août 1798).

sous le docteur Feltz, chirurgien-major des troupes. Il avait, dit-on, un remède infail-
ble pour guérir les cancers. Le 16 octobre
1785, il proposait à M. Plessis, alors curé de
Québec, de faire connaître son secret pour
traiter les maladies si le clergé voulait bien
lui payer une pension.” Je possède, disait-il,
un secret utile à l’humanité. Une foule d’in-
digents accourt à moi et ma cure est pauvre.
Qu’on me promette d’avoir une aide de la
législature ou qu’on me paye une pension et
je livrerai mon secret.” Dans une autre lettre
il disait encore : “ Je ne veux point m’enri-
chir, mais si je livre mon secret les docteurs
s’en empareront et ils feront payer les pau-
vres. L’argent que je ferai, je le donnerai
aux pauvres.” [1]

Voici quels étaient les propriétaires de
bane dans l’église de Beaumont en 1778 :

Premier rang

1. Le Capitaine,
2. Ferréol Roy,
3. Veuve Charles Girard,
4. Charles Larrivé,
5. François Turgeon,
6. Veuve Joseph Couture,

(1) Voir dans la *Gazette de Québec* du mois de
mars 1799, No 1766, une annonce de M. Compain,
où il dit qu’il guérit des chancres.

9. Alexis Pàquet.
8. Veuve Morency,
9. Charles Roy,
10. Joseph Labrecque,
11. Guillaume Couture.

Deuxième rang.

1. Guillaume Roy,
2. Jacques Richard,
3. Antoine Lacasse,
4. Gilles Turgeon.
5. Nicolas Boilard,
6. Jacques Lisse,
7. Jean Couture,
8. Antoine Fournier,
9. François Vallière,
10. Louis Vien,
11. Antoine Labrecque.

Depuis 1693 à venir au 30 décembre 1799, il y eut dans Beaumont 2188 baptêmes, 380 mariages et 1149 sépultures.

Depuis la conquête du pays, peu de noms nouveaux apparaissent aux registres. Ce sont les anciennes familles qui se perpétuent. Le 14 novembre 1763, on voit pour la première fois un nom anglais. Augustin, fils de Thomas Fraser et de Elizabeth Fraser, épouse ce jour-là Françoise, fille de René Adam et de Marie Monpas.

En 1797, on commence à voir les Enouf, et en 1798 les MacIntyre dont on transforme le nom en Maquenterre.

Le 19 novembre 1798, M. Charles Faucher succédait au curé Compain. Il mourut le 26 mars 1803, à

l'âge de 59 ans et fut enterré dans l'église de Beaumont par M. Bonaventure Alinotte.

Depuis l'origine de la paroisse, il est le quatrième curé qui décéda dans l'exercice de ses fonctions et qui repose sous les dalles du sanctuaire.

Après la mort de M. Faucher, la paroisse fut tour à tour desservie jusqu'en 1814 par les curés de Saint-Charles ou de Saint-Michel, ou par des prêtres de passage. C'est ainsi qu'on trouve aux registres les noms de M. François-Joseph Deguise, curé de Saint-Michel, de 1788 à 1806, et de M. Jean-Baptiste Perras, curé de Saint-Charles jusqu'en 1837. En 1806, M. Thomas Maguire remplaça M. Deguise et desservit Beaumont de concert avec M. Perras. MM. Jean-Joseph Roy, Antoine Bédard, Charles Duchouquet, Joseph Boissonnault, Michel-Herménégilde Vallée, Joseph Lacasse, Charles Binet, Laurent-Thomas Bédard signent quelques actes pendant cette longue vacance de dix ans.

Au mois de novembre 1814, M. Théodore Létang était nommé curé de Beaumont. Il devait occuper ce poste pendant vingt-quatre ans jusqu'au jour de sa mort arrivée le 3 avril 1838. Ce saint prêtre, décédé à l'âge de 65 ans, repose dans la vieille église paroissiale, à côté de trois de ses prédécesseurs.

Après le décès de M. Lestang, M. Louis Raby fut appelé à la cure de Beaumont dans l'automne de 1838. Il se mit en tête, un an après son arrivée, de changer le mode d'élection des marguilliers. Les paroissiens, écrivait-il, le 30 décembre 1839, n'assisteront plus à l'avenir aux assemblées de fabrique. Je les ai décidé à y renoncer. Il

n'y en a que cinq ou six qui s'y refusent." Le bon curé sentait cependant le besoin d'avoir de l'appui dans ce système nouveau qu'il voulait inaugurer. Le 16 janvier 1840, il écrivait à son évêque qu'il s'était assuré du concours de M. Ferréol Roy, le seigneur de Vincennes. " Comme il est paisillissime, ajoutait-il, si vous voulez m'écrire un mot qui le flatte et qui le mette en mouvement les choses iront le mieux du monde."

Hélas ! M. Raby comptait sans les déchainements populaires. En décembre 1840, ayant voulu faire l'élection des marguilliers sans le concours des paroissiens, ces derniers s'emparèrent de la sacristie. Il y eut bagarre, et le curé, pour échapper à la fureur des paroissiens, dut se cacher dans une armoire. Les notables réclamaient leurs anciens privilèges avec plus de rigueur que jamais. Ils en appelèrent aux tribunaux et un bref de mandamus fut émané. Le procès qui fut entamé dura deux ans. Le 22 octobre 1842, la cour du banc du roi ordonna de procéder à l'élection des marguilliers comme d'habitude. (1)

Le curé Raby ne survécut pas longtemps à ces misères. Il décéda le 17 juin 1843, et fut enterré dans l'église de Beaumont (2).

(1) La cour dans son jugement s'appuie sur les autorités qui suivent : 28 août 1673, Jean-P. Givert, éd. de 1750, vol. 1 ; Inst. Ecclés. Titre LXXI, Lettres Laïques ; Code des Curés, The Gales vol. 3, p. 359 et vol. 4, 22 déc. 1759 ; Fabrique de Thiais, art. 51 ; Coudu de Closol, 1780, Paris, vol. 1, pp. 208-210 ; François Jorvel, p. 172 ; Journal de 1660 à 1674 ; Confirmation de l'édit de 1695.

(2) M. Raby, né en 1787, ordonné en 1809, fut missionnaire à Madawaska de 1810 à 1813, curé de Sainte-Claire, de Montréal, à Saint-Antoine de Tilly, au Château-Richer, et enfin à Beaumont, où il mourut à l'âge de 56 ans [Vie de C. F. Painchaud, par N. E. Dionne, p. 62].

L'incident soulevé en 1839 à propos de l'élection des marguilliers fut le commencement de ces chicanes oiseuses qui ont signalé depuis la paroisse de Beaumont et dont s'est moqué si agréablement Mgr Henri Têtu dans sa *Vie du curé Bouchard*. En 1849, on voulait faire payer son banc au seigneur ; en 1855, on s'opposa lourdement à la loi des écoles, et, d'année en année, depuis cette lointaine époque, on trouve sujet à querelle à propos de tout et à propos de rien.

De 1843 à 1858 quatre curés se succédèrent dans la paroisse autrefois si paisible et si sage. Le premier octobre 1843, M. Michel Lemieux succéda à M. Raby. Il partit en 1848 pour l'Hôtel-Dieu de Québec, où, il fut chapelain jusqu'à sa mort arrivée en 1874. M. Léon-Martin Noel de Tousignan remplaça M. Lemieux à Beaumont de 1848 à 1852, puis vinrent M. Charles Beaumont, de 1852 à 1853, M. François-Hilaire Belle-Isle, de 1853 à 1854, décédé le 4 mai de cette année à l'Hôtel-Dieu de Québec et inhumé dans l'église de Beaumont, M. Pierre-Léon Lahaye, de 1854 à 1857, M. Antoine Campeau de 1857 à 1880. Sous le ministère de M. Belle-Isle en 1855, un nouveau presbytère fut construit, et, en 1870, la patience et la longanimité du bon M. Campeau valurent à l'église un clocher un peu convenable.

J.-EDMOND ROY



Biographies Canadiennes

NICOLAS, GREFFIER DE LA JURIDICTION DE QUÉBEC.---La commission octroyée à Champlain en 1612 lui donnait pouvoir de commettre des officiers pour la distribution de la justice mais il n'appert pas qu'il ait usé de ce privilège avant 1621. Jusque-là, le fondateur de la colonie conserva le contrôle suprême et réunit dans sa main tous les rouages de l'administration. C'est lui qui assigna à Hébert, aux Récollets, aux Jésuites, les premières pièces de terre qui furent occupées et mises en culture dans Québec. Ces concessions furent confirmées plus tard par le vice-roi Ventadour et ses secrétaires en expédièrent les titres. Hydrographe du Roi, Champlain est réclamé par la docte profession des arpenteurs comme le plus ancien des leurs dans la colonie. C'est à bon droit. Le gentilhomme saintongeois arpenta et mesura lui-même le domaine de Hébert [Pièces et documents seigneuriaux, p. 373, février 1626, titres confirmatif de la concession faite en 1622]. C'est lui encore qui mit solennellement, avec les formalités voulues dans le temps, tous les nouveaux colons en possession de leurs exploitations.

En 1621, obligé par la volonté expresse du roi de rendre la justice à tous ses sujets de la Nouvelle-France, Champlain, pour donner plus de solennité à ses sentences s'associa les hommes les plus capables qu'il trouva dans le pays, et en fit comme ses assesseurs. Louis Hébert devint procureur du roi, Gilbert Courseron, lieutenant du prévôt, un nommé Nicolas, greffier de la juridiction.

Sans un document de 1621 que cite en passant le récollet Sagard, le premier scribe de Québec, le nommé Nicolas, serait disparu dans la tourbe commune, et on ignorerait même son existence. A quoi tiennent les choses ?

J.-EDMOND ROY

JEAN-BAPTISTE DE SAINT-PÉ.—Le Père Jean-Baptiste de Saint-Pé, de la province d'Aquitaine, mourut à Québec le 8 juillet 1770. Né le 21 octobre 1686, il entra dans la compagnie de Jésus le 15 octobre 1703. Il arriva au Canada en 1719. Il fut d'abord missionnaire aux Outaouais, au lac Michigan. Il y fit publiquement la profession des quatre vœux le 2 février 1721. La cérémonie eut lieu dans l'église de la mission Saint-Ignace, Michillimakinac, et ce fut le Père Joseph Marest qui reçut ses vœux. On trouve le nom du Père de Saint-Pé sur le registre des baptêmes de la mission à la Rivière-Saint-Joseph, au lac Michigan, le 1er octobre 1721 et le 19 septembre 1734.

Le Père de Saint-Pé fut supérieur-général de la mission du Canada et simultanément recteur du collège de Québec à deux reprises, d'abord de 1739 jusqu'en octobre 1748, et d'octobre 1754 à 1763.

Pendant son premier terme, il reçut à Québec les vœux du frère coadjuteur George Danet, le 21 septembre 1739. En 1740, il était absent de la ville, peut-être en visite annuelle, peut-être en France, puisque le Père Charles-Michel Mesaiger le remplaça pour les vœux du scholastique Yves Le Saux, le 2 février, et du Père de Boismillon le 21 du même mois. Il était de retour en septembre, car il reçut les vœux du Père de la Pierre le 8, et du scholastique de Beugny le 21 de ce mois.

L'année suivante, le 28 novembre 1741, il reçut les vœux du coadjuteur Michel Chambon, et le 2 février 1742 ceux des Pères de Klasten et Maurice.

Il partit pour la France par affaires d'administration dans l'été ou l'automne de 1742, laissant encore

au Père Mesaiger le soin du Collège. Le 18 juin 1743, il s'embarqua à LaRoche avec le Père Potier sur le "Rubis" pour revenir au Canada, mais il ne fit voile, à cause du mauvais temps, que le 27.

Voici un incident du voyage que je transcris tel que relaté par un de ceux qui firent la traversée avec le Père : " 5 août, lundi, N. D. aux Neiges, vers 4 h. et demi du matin parurent 3 vaisseaux anglais armés en guerre au vent arrière sur nous, savoir : le "Sulfolk", le "Betford" et "l'Eltam", dont 2 étaient de 72 pièces de canons, et une corvette de 40. Ils arborèrent le pavillon anglais et l'assurèrent d'un coup de canon ; nous arborâmes pavillon français et l'assurâmes aussi d'un coup de canon. Environ les 6 h. nous nous vîmes environnés de ces vaisseaux à la distance d'une portée de pistolet. L'un à babord, l'autre à tribord, et le 3e vis-à-vis la proue. On se parla de part et d'autre. Ils demandèrent qu'on mit le canot en mer. M. Boscal les envoya faire laulair [sic], ils crièrent qu'on amena les voiles et qu'on mit le vaisseau en panne, mais soit qu'on ne les entendit pas, soit qu'on n'en voulut rien faire, on continua de marcher, alors un Kenole, commandant des trois vaisseaux, nous adressa la parole, et dit : vous ne vous ne voulez donc pas amener ? eh bien, vous allez voir, et en même temps il fit lâcher 3 coups de canons. Un boulet perça le bord de notre canot, un autre coupa un carguefond, et le 3e passa près du mat d'artimon. 3 nouvelles levées furent légèrement blessées par les éclats qui se détachèrent du canot. Les Anglais voyant qu'on ne leur répondait point sur le même ton, prirent le parti de mettre leur canot en mer ; ils

Jean le 2 septembre 1744 et le 18 octobre il retourna

envoyèrent à notre bord une espèce de pilotin. Le capitaine le reçut avec hauteur, lui fit des reproches sur le procédé de son commandant et le renvoya brusquement. Alors le bruit se répandit dans le vaisseau que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, et qu'il fallait se rendre ou se battre. Cependant les vaisseaux anglais s'approchèrent pour délibérer entre eux. Ils conclurent d'envoyer deux officiers à notre bord pour s'assurer si nous étions effectivement Français. Notre capitaine leur fit voir sa commission. On les fit déjeuner, après quoi ils retournèrent à leur bord. Nous continuâmes notre route. ”

Le vaisseau entra dans la rivière le 8 septembre, et mouilla dans la baie de la Trinité le 13. Le 20, il mouilla à trois lieues de Saint-Barnabé, et le 22 le Père de Saint-Pé débarqua dans un canot pour une courte visite en passant. Le “ Rubis ” arriva enfin à Québec à 4.30 du matin le 1er octobre ; et dans l'après-midi, le Père de Saint-Pé alla faire ses hommages à Monseigneur de Pontbriand et lui présenta le nouveau missionnaire, le Père Pierre Potier.

Le 28 septembre 1744, le Père de Saint-Pé inscrivit à Québec les vœux du Père Pierre Gournay, natif de Montréal; émis au Détroit le 30 septembre de l'année précédente, et à la même date ceux du Père Tournois, émis le 10 novembre 1743 au Sault Saint-Louis ; et du Père Claude-Joseph-Marie Canot, émis à Montréal le 2 février 1744. Le 10 octobre de la même année, il inscrivit les vœux du Père Laurent Thomas Corthier, émis à Sainte-Marie, Rivière Saint-Jean, le 5 septembre 1744 ; et, le 18 octobre, il reçut

lui-même les vœux du coadjuteur Charles-Philippe Dohen.

En 1746, le 8 décembre, le Père de Saint-Pé reçut à Québec les vœux des Pères de Salleneuve et Joseph-Pierre de Bonnecamps, et le 25 août 1747, les vœux du scholastique Pierre-Jean LeMaitre. En 1748, le 16 juin, toujours à Québec, il reçut les vœux du coadjuteur Georges Denet.

Le Père de Saint-Pé fut remplacé dans sa charge de supérieur-général de la mission et de recteur du collège de Québec par le Père Gabriel Marcol. Le changement eut lieu en octobre 1748. Nous le trouvons l'année suivante supérieur de la résidence de Montréal, où le 16 juillet 1752 il reçut la profession du Père Pierre-René Floquet, dans l'église des Pères.

En octobre 1754, le Père de Saint-Pé cessa d'être supérieur à Montréal pour redevenir supérieur-général de la mission. Il exerça cette charge jusqu'en 1763.

Le Père Nicolas de Gonnor le remplaça comme supérieur à Montréal. Pendant cette période, on le trouve, en 1755 et le 20 janvier 1758, parmi les confesseurs des Quatre-Temps à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le 30 mars 1759, il signa avec le Père procureur, Augustin-Louis de Glapion, la commission nommant le sieur Mathieu Hianveu, assistant notaire de Notre-Dame des Anges, Saint-Gabriel, Sillery et Belair. Cet acte est conservé dans les archives des Pères Jésuites, et ce fut probablement le dernier qu'ils firent en qualité de seigneur sous la domination française. Peu après, le Père de Saint-Pé se retira à Montréal pour ne point voir ses

communications avec les missions interrompues par le siège de Québec. Lors de la prise de cette ville il était dans sa soixante-treizième année ; mais, malgré son âge avancé, il ne fut délivré de sa charge qu'en 1763, l'année où la paix fut conclue. Dans une lettre au Père Général en date du 16 février 1762, écrite par le Père Alain-Xavier de Lauvay, procureur des missions du Canada et président à Paris ; il est dit : "Le Père de Saint-Pé, supérieur-général, est très vieux et sollicite son changement." Ce fut le Père de Glapion qui lui succéda.

Le Père de Saint-Pé demeura à Québec jusqu'au moment de sa mort, qui arriva le 8 juillet 1770. Il était âgé de 84 ans moins trois mois, dont il avait passé 67 dans la Compagnie de Jésus.

A. E. JONES, S. J.

DAVID-THOMAS-ALLEN JONES. — M. Jones était né dans le pays de Galles le 17 août 1790. Venu au Canada, en 1816, le vaisseau qui le portait fit naufrage à l'île aux Grues. Le jeune Jones fut accueilli par M. McPherson, seigneur de l'endroit. De là, il passa à Saint-Thomas de Montmagny, où il fut instituteur, et il alla ensuite remplir les mêmes fonctions de maître d'école à Lachine, et enfin à Saint-Roch des Aulnaies. En 1832, il se fixa à Québec, devint épicier, rue Saint-Jean, et fit d'excellentes affaires. Ruiné par le feu de 1845, il alla passer les dernières années de sa vie à Saint-Roch des Aulnaies. Il y mourut le 10 mars 1859. M. Jones avait épousé à l'église anglicane de Québec, le 27 mai 1820, Françoise-Luce Perrault, fille de Michel Perrault. Elle décéda à Québec le 3 juin 1850. M. Jones fut le père de feu

Michel-Edwin Jones, ancien président de l'Assurance de Québec, et le grand père du lieutenant-colonel G.-E. Allen Jones, de Québec [D'après Mgr Têtu].

JEAN BAILLAIRGÉ. — Jean Baillairgé était le fils de Jean Baillargé et de Jeanne Bourdois. Il naquit le 30 octobre 1726, dans la paroisse de Saint-Antoine de Villaret, province de Poitou, qui forme maintenant les départements de Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Jean Baillairgé partit de France à l'âge de quinze ans pour venir s'établir dans la Nouvelle-France. Il s'embarqua dans le même vaisseau qui amenait Mgr de Pontbriand, sixième évêque de Québec, son protecteur. L'évêque de Québec et le jeune Baillairgé débarquèrent dans la capitale le 17 août 1741.

Deux semaines après leur arrivée, Mgr de Pontbriand envoya son protégé terminer ses études au séminaire de Saint-Joachim sur la côte de Beaupré. Il le plaça ensuite en apprentissage chez un architecte de Québec.

En 1746, Jean Baillairgé devenu architecte établit son bureau et son atelier sur la rue Sault-au-Matlot, à la basse-ville de Québec.

Jean-Joseph Girouard, son petit-fils, écrit à son sujet :

« Son architecture se ressentait un peu de ses mœurs et du goût du temps. Je ne puis guère désigner de grands édifices qu'il ait fait construire ; tout ce que je sais, c'est qu'il travailla à l'ancienne cathédrale de Québec, qu'il fit les plans de la charpente et du clocher de la vieille tour qui existe encore et durera plus d'un siècle, si on ne la démolit pas ; il est aus

si l'auteur de la chaire, du banc d'œuvre et de plusieurs autres morceaux d'ornementation de cette église. Quant aux statues, elles sont dues aux ciseaux de François son fils et de Thomas, fils de François, sauf quatre venues de France."

Jean Baillargé fut l'un des guerriers qui combattirent sur les Plaines d'Abraham où furent tués les deux braves généraux Montcalm et Wolfe, à la tête des troupes française et anglaise, le 31 septembre 1759.

En 1775, Jean Baillargé prit de nouveau les armes pour défendre Québec attaqué par les Bostonnais. La petite garnison anglaise de Québec était incapable de défendre la ville contre un coup de main. Sans la loyauté, l'énergie et la bravoure que déployèrent alors les Canadiens-Français, c'en était fait de la colonie.

Jean Baillargé décéda à Québec le 3 septembre 1805



RÉPONSES

LES FORTIFICATIONS DE QUÉBEC (XIX, VIII, p. 252.)—La lettre suivante que M. Thomas O'Leary adressait à feu sir James-M. LeMoine, en mars 1894, prouve amplement, croyons-nous, que si la citadelle de Québec et les murs de fortification qui entourent la capitale ont été exécutés par des soldats anglais ils sont de création française.

"Permettez-moi d'attirer votre attention, écrivait

M. O'Leary en 1894, sur certaines particularités historiques qui découlent du plan de la ville de Québec en 1744, exécuté par l'officier du génie de la marine N. Bellin, plan dont j'ai le plaisir de vous offrir une copie, avec deux autres plans de Québec.

“Comme vous aurez occasion de le remarquer, ce plan de Bellin, dressé avec la plus minutieuse précision, montre les vieux murs de la ville, complétés jusqu'à cette époque (1744) ; il prouve l'identité des murs actuels avec les anciens et si l'on compare ce plan avec celui préparé par l'ingénieur anglais Moncrief, immédiatement après la capitulation, en 1759, les deux s'accordent en tous points.

“Je suis convaincu que le plan de Bellin va réfuter en grande partie les assertions erronées, qui se répètent de temps à autre, que nos murs actuels sont de construction toute moderne, et qu'ils datent d'après la conquête. Mes recherches me donnent d'abondantes preuves du contraire. Non seulement nos fortifications murales sont de construction française mais notre citadelle actuelle fut projetée par les Français presque quarante ans avant le régime anglais, et c'est ce plan même, qui fut soumis au duc de Wellington et approuvé par lui, près d'un siècle plus tard.

“Le plan de Bellin présente l'enceinte, aussi bien que les retranchements qui avaient servi de défense à l'ouest de la cité.

“L'enceinte y est désignée comme “vieille”, et les retranchements comme “anciens”, ce qui laisserait croire que des retranchements nouveaux étaient en voie de construction ou achevés. Le vieux mur, du moins, le premier mur construit que Québec ait

possédé, commençait au présent " bastion du Roi ", puis il se prolongeait au haut de la rue Mont-Carmel, traversant la cité, jusqu'à la rivière Saint-Charles, entourait le palais de l'intendant. De là une palissade courant le long de la grève jusqu'à la côte de la Canoterie. Une autre palissade protégeait la cime du cap en aval, depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'au Sault-au-au-Matelot. où il y avait une batterie de trois pièces : d'où partit le boulet qui enleva le pavillon de l'amiral Phipps, et cette batterie avec celle du Château, constituait les défenses de la ville en 1700. L'on bâtit, un peu plus tard, deux redoutes [1712], l'une se trouvait à l'intérieur du bastion du vieux mur, que l'on démolissait alors. Ce bastion était connu comme " Bastion Saint-Simon ", dont l'angle qui rallait la courtine, était situé à peu près où se trouve le magasin de curiosités de M. Gale. La redoute occupait une partie du site où est bâti le collège Morrin et du carré devant le collège.

" Un des plans que je vous transmet montre cette redoute, qui portait le nom de " Redoute Royal " L'autre redoute était au pied de la rue Sainte-Angèle, sur un terrain plus tard enclavé par les anciennes casernes de l'Artillerie. Elle se nommait " Redoute Dauphin ".

" La première mention que je trouve de nouvelles fortifications est en 1709, quand l'ingénieur LeVasseur, par ordre du gouverneur de Vaudreuil, commença la construction d'un nouveau mur à quelque distance à l'ouest de l'ancien mur, attendu que ce dernier, fort délabré, menaçait ruine. Les citoyens prirent part à ce travail avec empressement et, l'année

suivante, l'œuvre progressa rapidement, les citoyens de Québec ayant reçu l'aide des troupes et des milices de Montréal. Ces derniers, d'alertes gaillards, après avoir collaboré le jour aux fortifications, troublaient la nuit le sommeil des bons Québécois par leurs bruyantes escapades.

“ L'œuvre se continua après le désastre qui assaillit la flotte de l'amiral Walker, en 1711 ; le gouverneur de la colonie ayant fait appel au patriotisme des citoyens ; les marchands souscrivirent 50,000 écus pour pourvoir à la sécurité de la ville contre toute attaque. Même, en ce stemps-ci, l'on distingue sur les Cove fields, à l'ouest de la citadelle, des traces de ces travaux.

“ Pendant Québec continuait à se développer et à s'étendre, et vers l'année 1720, Chaussegros de Léry, éminent ingénieur, soumit un plan de défense, lequel adopté, en sus des fortifications existantes, ont fait de Québec le boulevard de la puissance française en Amérique. Les plans furent expédiés à Versailles et furent approuvés par le prince de Bourbon, le maréchal d'Estrées et par le secrétaire Renau.

“ Le projet de Léry comprenait une citadelle et une enceinte avec bastions. Les dessins sont conservés aux Archives de la marine, à Paris. Il m'a été donné récemment d'en examiner une copie. Il est facile, en étudiant ce plan, de décider à qui revient l'honneur d'avoir conçu l'idée de la citadelle et des fortifications telles que plus tard elles furent exécutées et telles qu'elles existent aujourd'hui. C'est à de Léry, ingénieur du Roi, que les Anglais doivent le

plan de la citadelle.

“ Une note au bas du plan porte : “ *Les Anglais ayant trouvé le plan si bien conçu qu'ils l'ont exécuté presque à la lettre.* ”

“ Le plan de de Léry semble si parfait que l'on n'y fit ni changements, ni additions, excepté que l'on omit quelques détails, qui ne parurent pas nécessaires, ce qui peut s'expliquer par les changements dans les armements des forts qui eurent lieu dans l'intervalle.

“ C'est un fait notoire que parmi les divers systèmes de fortifications chez les Italiens, les Espagnols, les Hollandais, les Français, le système français, reconnu comme le plus parfait, a prévalu chez la plupart des peuples, sans excepter l'Angleterre. Il n'est donc pas surprenant que le plan fut adopté par les Anglais, attendu qu'une partie même de ce plan avait déjà été exécuté avant que Québec leur échu. Il est raisonnable de croire que l'exécution du plan de nos fortifications, destinées à faire de notre ville le Gibraltar du Nouveau-Monde, couvrirait de gloire le créateur d'un tel projet.

“ L'on nous répète de temps à autre que le duc de Wellington approuva le plan de notre citadelle et en laissa l'exécution au colonel du génie Dunnford, en garnison à Québec. Nul de ces messieurs n'a jamais prétendu en être le créateur : *le fait reste que notre citadelle fut érigée sur les mêmes lignes connues un siècle plus tôt.*

“ Revenons au sujet. On avait poussé les travaux de défense, les murs s'élevaient d'année en année, lorsqu'un incident se présenta qui faillit priver Québec, pour un temps, de la distinction qu'elle acquit plus tard comme forteresse.

“En 1745-46, le budget de la France était tellement élevé que le coffre était presque vide. Le cout de nos nouvelles fortifications y était pour quelque chose. L’embarras financier contraignit le roi de France à ordonner la suspension de nos travaux. “Le marquis de Beauharnois, écrivait le ministre, devrait se rappeler qu’une œuvre de cette nature ne devrait pas être commencée sans que le gouvernement n’en eut l’ordre exprès du roi à cette fin. Sa Majesté ordonne que, sur réception de cette dépêche, vous verrez à ce que ces travaux, déjà en voie de construction soient discontinués jusqu’à ce que vous ayez convoqué une assemblée des officiers supérieurs de la colonie, ainsi que des principaux citoyens de Québec, laquelle assemblée décidera s’il serait plus judicieux et plus avantageux de démolir ce qui a déjà été construit ou de continuer l’entreprise.”

“Ci-suivent les considérations que le ministre fait valoir pour ne pas augmenter les fortifications et pour ne pas rendre le poste plus formidable.

“Fortifier Québec crée un motif de plus chez les anglais en temps de guerre de tenter la conquête du Canada, car une fois en possession de cette ville régulièrement fortifiée, ils seraient maîtres de la colonie entière, tandis que Québec non fortifiée, il leur sera impossible de s’y établir assez fermement pour que les Canadiens ne puissent les chasser du pays, dès que leur flotte sera repartie. Les fortifications une fois construites il faudra y entretenir une nombreuse garnison pour les défendre et les ressources pécuniaires de la France ne le permettent pas en ce moment.”

“Cette reprimande acerbe eut suffi pour éteindre

l'ardeur chez tout autre gouverneur ; il en fut autrement pour le marquis de Beauharnois, dont le patriotisme grandissait avec les obstacles.

“Cependant, la dépêche du ministre eut l'effet d'interrompre, pour un temps, l'œuvre commencée, le gouverneur craignant d'être entraîné dans de trop fortes dépenses.

“Néanmoins, il convoqua une assemblée, tel que suggéré par le ministre, et il fut décidé, le 26 juillet 1746, de procéder à l'érection des fortifications, dût même la colonie en solder le cout.

“ En rendant compte à la cour de cette décision, le gouverneur déclara qu'il n'avait eu en vue que l'accomplissement de son devoir, et que si c'était à refaire, il préférerait s'exposer à la même censure plutôt que de forfaire à son devoir, en négligeant de fortifier la capitale du Canada. Il représenta de plus que si l'ouvrage déjà fait était abandonné, le trésor perdrait de fortes sommes, sans profit aucun, car, de fait, l'entrepreneur, M. Trottier Desautiers, avait protesté de ce qu'on l'empêchait de parachever son contrat. On se mit vigoureusement à l'œuvre et, le 28 octobre 1748, M. de Léry fit rapport que les fortifications étaient fort avancées et que la ville serait complètement pourvu de défenses à la fin de mai 1749, grâce à l'aide de la main-d'œuvre donnée par les paroisses environnantes.

“ La face ou l'extérieur de ces mêmes fortifications a été renouvelée de temps à autre lorsque les années ou la température rendaient des remblais nécessaires, il ne s'en suit pas qu'on puisse les qualifier d' “ entièrement modernes ” ou d' “ origine

anglaise", comme on l'a prétendu.

" Je ne puis m'expliquer pourquoi nos amis les Canadiens-Français ne ressentent pas un intérêt plus vif pour ces antiques murailles, consacrées par près de deux siècles d'existence, témoignages durables du patriotisme et du dévouement de leurs ancêtres : ils devraient en outre se rappeler que tant que la citadelle couronnera le Cap aux Diamants, elle demeurera comme un monument au talent, au génie de leur compatriote Chaussegros de Léry.

" Il y aurait nombre d'autres détails à fournir sur nos fortifications, mais ces notes sont déjà trop longues. J'y reviendrai. Avant de clore, je désirerais mettre en évidence un autre fait. Voici.

" Il existait sous le régime français une porte de ville sur le site de la vieille Porte Hope, au haut de la côte de la Canoterie. Cette côte était un sentier naturel et dès les premiers temps servait à communiquer avec les hauteurs bien longtemps avant qu'il y eut là des fortifications. Au pied était le débarcadère des canots qui venaient de Notre-Dame des Anges, les Pères Jésuites préférant cette voie au sentier tortueux, escarpé et encombré de pierres et d'arbres de la côte d'Abraham lorsqu'ils venaient dire la messe à Notre-Dame de Recouvrance.

Il y a une entrée aux *Relations* des Jésuites constatant qu'un jour le canot chavira et deux des conducteurs se noyèrent, bien que le bon Père atteignit le rivage et qu'il ne sut nager.

" On reconnaît distinctement sur le plan de Bellin la côte aussi bien qu'un mur en pierre, ce qui veut dire qu'il y avait là une porte de ville. Elle avait

pour désignation seulement " la petite porte ", tandis que les trois autres portaient chacune un nom propre

" L'avis qui suit, extrait de la *Quebec Gazette* du 26 février 1781, confirme ce que je viens de dire :

" Jean-Baptiste Haudry avertit le public qu'il a acquis de Jacques Franchère une maison dans la rue de la Sainte-Famille, proche de la *petite porte*, autrefois servant de *corps de garde* ; et comme le dit sieur Jean-Baptiste Haudry doit faire le dernier paiement au premier de mai prochain, c'est pourquoi il prie tous ceux qui pourraient avoir quelques droits sur la dite maison, soit par hypothèque ou autrement, d'en avertir le dit Haudry avant le dit terme, faute de quoi ils seront déchus de leurs droits.

J.-Bte HAUDRY.

A Québec, ce 26 février 1781.

" C'est vers cette date que l'on commença la construction du chemin couvert des remparts que les autorités militaires, préoccupées davantage de rendre le plan inexpugnable que de la commodité du public, barrèrent le passage. Des preuves existaient avant que la porte Hope fut rasée (1870) que le mur remontait jusqu'au corps de garde, et l'on y découvrait une meurtrière à demi voilée par un côté de la porte. J'ai exhibé cela dans les modèles des portes que j'ai exécutées.

" Les Canadiens-Français désirant avoir un passage dans ce mur, adressèrent une supplique au général Hope. Il signifia son consentement et le changement fut exécuté à leurs dépens. C'est alors que l'on

plaça au-dessus de la porte l'inscription bien connue :

Henrico Hope

Copiarum Duce et Provinciae subprefecto

Prolegente et adjuvante

Extracta

Georgio III Rege nostro

Anno XXVI et salutis 1786.

THOS. O'LEARY



Peupliers du Canada

Le colonel de Gonneville dit, dans ses Souvenirs Militaires, que, l'automne de 1811, allant du Bas-Aragon à la province de Valence, en Espagne, il logea dans un gros village appelé Montréal, puis à Cello, où il vit une source d'eau renommée "que le roi Charles III a fait entourer d'un mur à hauteur d'appui et d'un cordon de peupliers du Canada."

Charles III, indique ici une date assez vague puisqu'il a régné de 1759 à 1788. N'importe, les peupliers y sont !

De 1760 à 1783, Charles se comporta en ennemi de l'Angleterre. C'est donc de 1784 à 1788 qu'il aurait fait planter ces peupliers canadiens.

Comment expliquer que ce roi d'Espagne ait eu l'idée de demander à une colonie anglaise des arbres d'ornement qu'il pouvait se procurer en Lombardie et ailleurs, à Naples ou en Sicile ?

Je comprends assez bien qu'il y ait à Chaville, près de Paris, une allée de nos arbres fort vantée des promeneurs ; c'est une relique du temps où le Canada était français—mais à Valence, en Espagne !

C'est aussi étrange que les vers de Musset :

Avez-vous vu dans Barcelone

Une Andalouse au teint bruni ?

car Barcelone est en Catalogne et l'Andalousie est loin de là.

Charles pourrait bien avoir planté des "peupliers du Canada" qui venaient de la Caroline ou de la Virginie.

BENJAMIN SULTE

PETITE CHOSE

Les " Curiosités Historiques ", année 1855, parlant des " Souvenirs et Portraits " du duc de Lévis, renferment le passage suivant :

" Le gouverneur envoie à la découverte, renforce ses postes, se met en défense ; l'expédition du chevalier de Lévis est manquée ; mais le sort lui réservait d'autres tribulations ; ses troupes venaient de s'emparer de deux navires marchands ; ils étaient malheureusement chargés de rhum et d'eau-de-vie, et le soldat qui venait de faire une marche forcée de plusieurs jours ne put être contenu. Les tonneaux furent défoncés, et en moins d'une heure cette petite armée était ivre, mais ivre-morte. Elle était perdue si l'ennemi eût su cet accident. Le général français, dans cette terrible position fait prendre les armes à tous les officiers, leur ordonne de faire des patrouilles autour du camp pour empêcher les communications ; il écrit en même temps au gouverneur de Québec que, se voyant découvert, il va se retirer, mais qu'il recommande à son humanité deux cents malades qu'il ne peut emmener, et qu'il laisse à l'hôpital que les Anglais avaient établi hors de la ville et dont il s'était emparé. Le gouverneur, croyant le chevalier de Lévis sur ses gardes, ne songe point à l'attaquer, et les Français dégrisés se retirent sans perte, grâce aux sages précautions de leur général. "

Ceci devait se passer devant Québec, au printemps de 1760, par un temps humide et froid, sans doute, puisque les hommes éprouvaient tant le besoin de se réchauffer.

LISTE DES JOURNAUX publiés à Joliette

Le Messager de Joliette, de juillet 1863 à octobre 1865.

La Gazette de Joliette, 1866 à 1895.

L'Industrie, 1871, ne parut qu'un an.

La Rive Nord, 1880.

L'Observateur, 1880 à 1888.

Le Courrier de Joliette, 1880.

L'Etoile du Nord, 1884 "

L'Ami du Peuple, 1890.

L'Annonneur, 1895.

Voir N. E. Dionne 1904, Mémoires S. R. C.

Il manque à cette liste, je crois, la Gazette des Campagnes et d'autres peut-être.

En tout cas il faut aussi mentionner les revues suivantes publiées au collège Joliette :

La voix de l'Ecolier, 1876 à 1879.

L'Etudiant, 1885 à 1892.

Le bon Combat, (continuation de l'Etudiant,) 1893.

Le Couvent, 1886 à 1899.

La Famille, 1891 à 1895.

Voilà une liste intéressante autant que suggestive. Chacune de ces publications marque un bon mouvement vers le progrès et enrégistre sur le vif, les principaux faits de l'époque. Il faut y recourir pour écrire l'histoire de Joliette, suivre ses développements industriels, la marche de ses travaux publics, de ses institutions religieuses et surtout de son collège devenu le séminaire diocésain.

L'étranger qui vient se fixer à Joliette est anxieux de savoir par quelles étapes sont passées les différentes institutions de la ville pour arriver au degré d'importance qu'elles ont aujourd'hui. Qui va les lui redire ! Personne ne le fera avec autant d'autorité que la lecture des journaux de l'époque.